

VIENNE



ANCIENS COMBATTANTS Une délégation de la Fnaca Isère reçue par le sous-préfet

■ Hier, à la veille des cérémonies commémoratives du 49^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, le sous-préfet Philippe Navarre a reçu une délégation de responsables de la Fnaca Isère venant de secteurs de Vienne et Roussillon. Les délégués ont particulièrement insisté sur l'absence d'un

secrétaire d'État aux anciens combattants, suite au dernier remaniement ministériel. Au niveau de la retraite du combattant, malgré le point attribué en 2011, il manque encore trois points pour arriver aux cinq points de rattrapage promis par M. Falco lors du débat du budget 2010. Les délégués ont estimé

insuffisante l'augmentation de l'allocation différentielle de solidarité portée à 834 euros au 1^{er} avril 2011, alors que le seuil de pauvreté français est à 949 euros. Ils ont renouvelé leur demande de reconnaissance de la date du 19 mars 1962, comme date officielle du cessez-le-feu en Algérie.

PORTES OUVERTES
du vendredi 18 mars au lundi 21 mars 2011
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

PROMO PORTES OUVERTES BONUS+
De 100 à 800 € de remise pour toute commande
Passée pendant la porte ouverte

DML Ouvertures, 3 route de Leveau 38200 VIENNE

CULTURE La compagnie Acte recherche des figurants pour son prochain spectacle dans la Vallée de Gère

Lieu d'êtres et de danses

C'est un projet artistique un peu fou qui est en train de se mettre en place dans la vallée de Gère.

En mai prochain, la chorégraphe Annick Charlot et les danseurs de la compagnie Acte, présenteront "Lieu d'être", au cœur du quartier Saint-Martin. Un spectacle qui se base sur l'architecture du lieu. « Paul Chemetov, qui a imaginé le quartier, l'a pensé comme un lieu de partage. Cette grande cour, que les habitants ont surnommée "la place des palabres", au milieu des bâtiments est conçue pour que les gens se rencontrent, discutent », explique la chorégraphe.

Les habitants et leurs logements comme acteurs

C'est donc tout naturellement que le lieu a été choisi pour accueillir ce spectacle. Coproduit par le théâtre de Vienne, il a été présenté une première fois à Lyon pour la Biennale de la danse. Et des habitants du quartier s'étaient alors rendus à la représentation. Une chance, car ce projet est conçu pour cinq danseurs professionnels et des figurants. « Je l'ai imaginé comme une façon de communiquer avec les gens. En tant que danseuse, j'ai besoin de ce contact. C'est un moyen de communiquer avec tous. Ceux qui

ont l'habitude de venir au théâtre et les autres. C'est pourquoi, il est très important que les habitants nous fassent confiance et nous ouvrent leurs portes », note Annick Charlot.

« Une fresque humaine »

Mêlant réel et imaginaire, dressant des parallèles de plus en plus flous entre les deux, "Lieu d'être" ne peut fonctionner qu'avec la participation des habitants.

Le quartier Saint-Martin sera en effet un acteur à part entière du spectacle puisque les habitants seront invités à danser sur les balcons et les danseurs professionnels amenés à faire de la voltige sur les façades. « Pour moi, les façades sont comme la peau des êtres. J'avais envie de faire vibrer ces murs. Que cela interpelle les gens et de leur dire "si vous êtes là, chez vous, sortez nous rejoindre" », ajoute Annick Charlot.

La déambulation poétique se fera de la place Drapeau à l'intérieur de la résidence Saint-Martin. Mais avant la représentation en mai, la compagnie recherche donc des figurants pour créer cette grande "fresque humaine". Les volontaires devront en effet, apprendre et répéter la chorégraphie. « Il reste encore beaucoup de travail mais c'est un projet exceptionnel », confesse Annick Charlot.

Albane POMMEREAU



Les danseurs investiront les appartements et balcons des habitants partenaires. Les façades de la "place des palabres" serviront de décor aux chorégraphies d'Annick Charlot. Le DL/A.P.



Des soirées chez les habitants



Anthony et Anthonia ont déjà accepté de recevoir chez eux les danseurs de la compagnie. Le DL/A.P.

En parallèle du spectacle qui sera présenté les 20 et 21 mai prochains, la compagnie Acte animera des soirées autour de la danse chez cinq habitants volontaires les 2 et 3 avril. Toujours dans le but de rapprocher les gens, ces derniers pourront inviter voisins et amis à venir participer à ces séances privées.



Pour participer au spectacle

■ Une première réunion d'informations est organisée vendredi 25 mars à 19 heures au centre social de la vallée de Gère. Au programme : présentation du projet avec photos, vidéos et extraits du spectacle. La seule condition pour participer est d'avoir plus de 16 ans. Des répétitions seront ensuite organisées. Pas besoin d'être danseur pour rejoindre le spectacle.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- **Stade nautique**
Ouvert de 15 h 30 à 18 h.
- **Offices religieux**
- 18 h : Saint-Romain-en-Gal.
- 18 h 30 : Sainte-Blandine (messe suivie d'un repas frugal) ; Cour-et-Buis (soirée Carême bol de riz à la salle socioculturelle) ; Chuzelles.
- **Permanence**
Centre généalogique. De 14 h à 17 h, maison des syndicats.
- **Portes ouvertes**
- Au lycée de Vienne – Saint-Romain, à partir de 8 h 30.
- A l'institution Robin, de 9 h à 12 h, sur le site de Sainte-Colombe.
- A l'institution Saint-Charles, de 13 h 30 à 17 h 30.
- Au collège de l'Isle, à partir de 9 h.
- Au lycée Gallée à partir de 9 h 30.
- **Semaine nationale des personnes handicapées**
Vente de brioches sur le marché de 8 h 30 à 12 h.
- **Cérémonie du 19 mars**
Dépôt de gerbes à 9 h 30 au monument aux morts. Rassemblement à 9 h 15 devant la poste.

DEMAIN

- **Offices religieux**
- 9 h : Saint-André-le-Haut ; Loire-sur-Rhône.
- 10 h : culte à l'église réformée.
- 10 h 15 : Reventin-Vaugris ; Estrablin.
- 10 h 30 : Saint-Maurice ; Notre-Dame de l'Isle ; Pont-Evêque ; Sainte-Colombe ; Seyssuel.
- 18 h 30 : Saint-Théodore.

"POUR NOUS JOINDRE"

Le Dauphiné Libéré
Espace Saint-Germain
Jazz Parc – Bt Saxo
38200 VIENNE
Tél. 04 74 78 44 40
Fax : 04 74 78 44 45
Courriel :
redaction.vienne@
ledauphine.com

COMMUNAUTÉ ARMÉNIENNE

L'avenir du Haut-Karabagh en questions

Hier, en fin de matinée, Jacques Remiller, a reçu Hovhannes Guevorkian, représentant officiel de la République du Haut-Karabagh en France. Invité par la Maison de la culture arménienne à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de l'indépendance de l'Arménie, le représentant a remercié la ville pour son soutien et son engagement. Jacques Remiller avait signé, avec plus de 140 autres députés, une charte pour la paix. La région autonome du Haut-Karabagh, en paix depuis 1994, a longtemps été convoitée par l'Azerbaïdjan voisin. Une conférence sur le sujet était organisée hier soir à la Maison de la culture arménienne.



Le représentant officiel de la République du Haut-Karabagh était en visite à Vienne hier. Le DL/A.P.

THÉÂTRE

Les jeux de langue tournent court

"Jeux de langues"... L'affiche était alléchante et l'on se régala d'avance des trouvailles langagières de ce nouveau spectacle de Pierre Ascari-de, faisant suite à une première version acclamée, à juste titre, de toute part.

Hélas, il y avait peu de découvertes dans cette nouvelle mouture : des textes archiconnus, des contrepèteries déflorées depuis belle lurette et des calembours largement éculés ont péniblement alimenté les quarante-six petites minutes d'un spectacle qui, cependant, se laisse voir – et surtout écouter – sans déplaisir.



Élodie Guizard et Bruno Labrasca dans "Jeux de langues".

UTILE

URGENCES

- **Médecin**
De nuit : tél. 0810 15 33 33.
- **Commissariat**
tél. 04 74 78 06 78.
- **Gendarmerie**
Tél. 04 74 53 10 17.
- **Pharmacie**
De nuit : appeler un serveur vocal au 3915.
- **Centre hospitalier**
Tél. 04 74 31 33 33.
- **Vétérinaire**
Clinique Saint-Maurice, tél. 04 74 85 05 38.
- **EDF**
Tél. 0810 76 17 73.
- **GDF**
Tél. 0810 68 60 03.